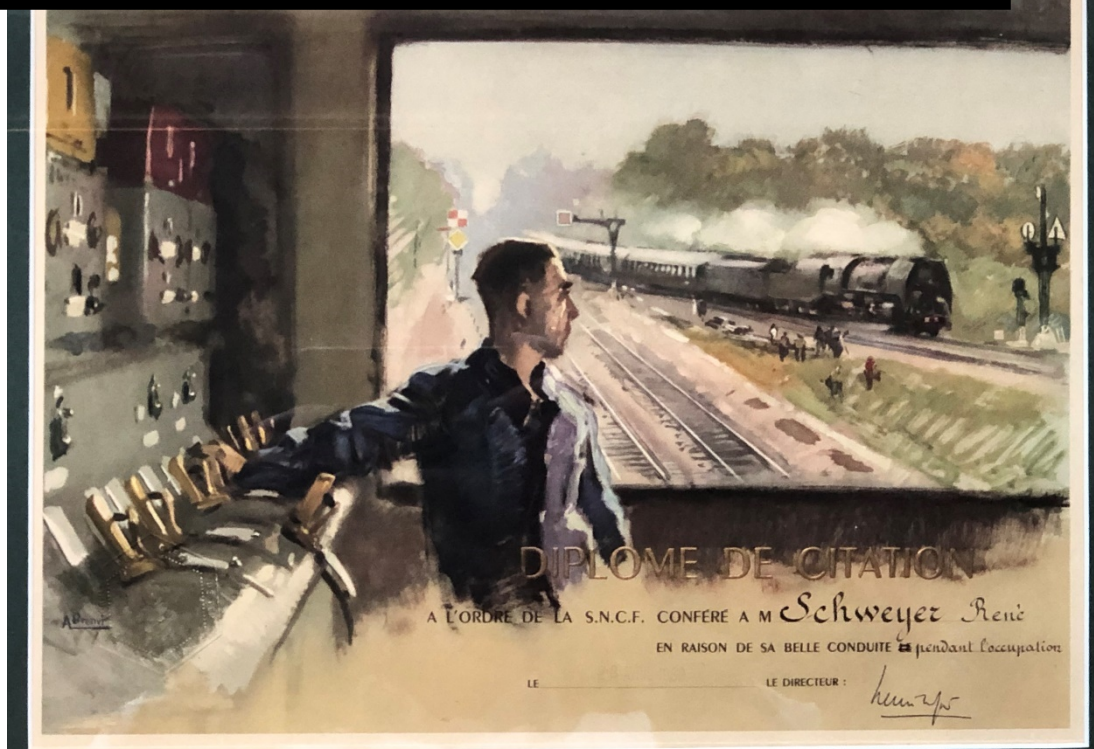


PARCOURS DE VIE de René SCHWEYER (1892 - 1966)



Christophe SCHWEYER

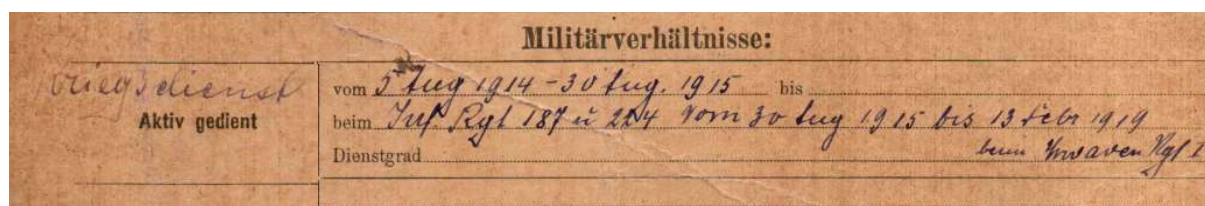
Rédigé en décembre 2022

I. Contexte familial

Renatus (René) SCHWEYER est né le 8 juillet 1892 à Mulhouse (68) pendant la période d'annexion de l'Alsace-Moselle par l'Allemagne (1871-1918). Il est le fils légitime de Georges SCHWEYER (menuisier, né le 20 novembre 1857 à Schillersdorf, décédé le 26 avril 1898 à Mulhouse), et de Marie-Léonie ROSSAT (couturière, née le 29 mai 1858 à Lièpvre, décédée le 15 novembre 1931 à Mulhouse). Georges et Marie-Léonie se sont mariés le 6 août 1882 à Lièpvre (68). Ils avaient tous deux 24 ans et leur union a duré 15 ans. René SCHWEYER a un frère (Léo/Léon SCHWEYER né le 13 avril 1886 à Sainte-Marie-aux-Mines, décédé le 18 janvier 1968 à Sierentz) et une sœur (Johanna/Jeanne SCHWEYER née le 21 avril 1889 à Sainte-Marie-aux-Mines, décédée le 9 janvier 1949 à Lièpvre).

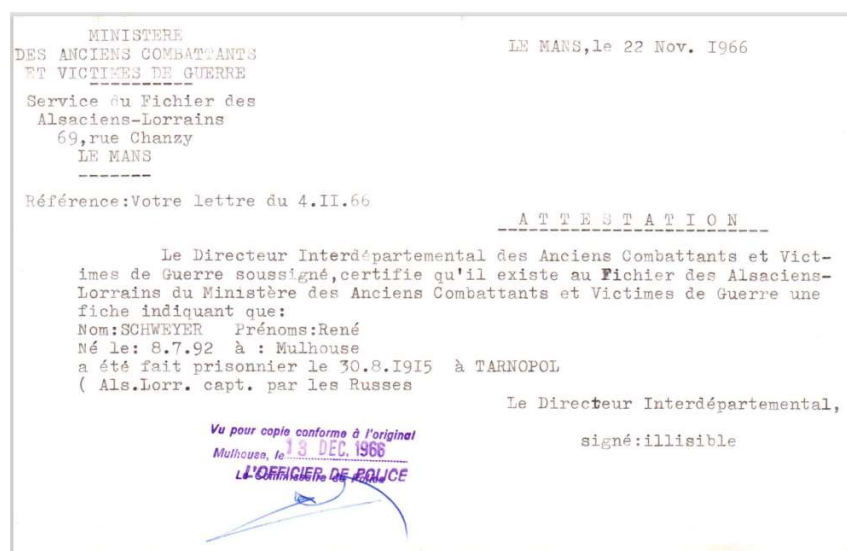
II. Ancien combattant de la guerre de 14-18

René SCHWEYER participera à la guerre de 1914-1918 (âgé de en 1914). **Il est mobilisé à 22 ans, le 6 août 1914 dans l'armée allemande** (Inf Regt 187 et Inf Regt 224). L'armée allemande se méfiait de la motivation patriotique des conscrits alsaciens-lorrains et ne les faisait pas combattre sur le Front de l'ouest et les envoyait sur le Front de l'est (Russie).



4-P69 – Dates des périodes militaires 1914-1919 - Extrait du Dossier personnel des Chemins de fer de René SCHWEYER

Un an après, René SCHWEYER s'évade et il est fait prisonnier par les Russes le 30 août 1915 à TARNOPOL (aujourd'hui TERNOPIIL en Ukraine). En 1915, la Russie est encore l'alliée de la France au sein de la Triple-Alliance.



4-P3-SCHWEYER René-1915 08 30-Attestation Prisonnier à Tarnopol-Russie

Sur le front russe, René SCHWEYER est donc un prisonnier allemand, mais il semble qu'il ait pu faire reconnaître sa qualité d'Alsacien et qu'il ait pu revendiquer la nationalité française auprès des autorités russes. Rapatrié en France, il est engagé volontaire le 14 septembre 1916 dans l'armée française, bureau de Saint-Etienne (42) : 1^{er} régiment de zouaves, 16^{ème} régiment d'infanterie, 32^{ème} régiment de dragons, puis de nouveau 1^{er} régiment de zouaves.

René SCHWEYER sortira de la guerre avec le grade de caporal, aura participé aux combats dans le Sud tunisien et sera mobilisé dans les usines Société lorraine de Dietrich (Lunéville), Aciéries de Firminy (42), Entreprise Brunon et Valette à Rive de Gier (42), spécialisées dans les produits forgés et la métallurgie. Il terminera sa période militaire le 20 juillet 1919 et entrera le lendemain 21 juillet 1919 dans les chemins de fer d'Alsace et de Lorraine en tant que cheminot débutant et employé à l'essai. Il est réintégré de plein droit dans la qualité de Français, en exécution du Traité de paix du 28 juin 1919, le 22 octobre 1920 à Mulhouse.



4-P39-SCHWEYER René-Carte de combattant et victime des 2 guerres-Recto

René SCHWEYER bénéficiera de la carte du combattant 1914-1918 le 22 août 1939 (cf 4-P5), et percevra une retraite de combattant 14-18 (cf 4-P4).



4-P5 - 22 08 1939- Carte du combattant 1939-1944 -Verso

Fédération des Engagés volontaires Alsaciens et Lorrains

Groupe de Strasbourg

FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS

Nom: Schweyer Prénoms: René
Nom de guerre: Schweyer Prénoms: René
Lieu et date de naissance: 8 juillet 1894 à Bulhouse
Marié: oui
Enfants (nombre): 5 enfants
Lieu de résidence actuelle: BÉNING rue: Gare
Lieu de résidence avant la guerre: Bulhouse
Engagé volontaire dans l'Armée française le 8 septembre 1916
Bureau de recrutement: St. Etienne matricule: 700 du bat. de rec. Strasbourg
Corps et unités auxquels il a appartenu avec indication des dates: 1^{er} régiment de Fusiliers des 14-9-16 au 1-7-17 au 16^e R.I., du 26-2-18 au 32^e R. de dragons, du 29-5-18 au 1^{er} R. de zouaves.
Grade: Caporal sortant Blessures: néant
Combats auxquels il a assisté: 1^{er} et 2^e Bataillon
Mobilisé dans les usines: Usine Lorraine de Dieulouard, usines de Fismes, Bismarck, Vallée à Rive de Gier
Décorations: /
Citations (donner le texte des citations au verso de la feuille): néant
A-t-il été mobilisé dans l'Armée allemande pendant la guerre? oui, du 6-8-14 au 30-8-15
Observation personnelle: gradé de l'armée allemande le 30-8-15

Renseignements complémentaires sur ceux qui sont morts pour la France

Indiquer la date et lieu où ils sont morts soit par maladie soit par blessures:

Certifié exact

Signature de l'Engagé volontaire:



Date:

12 février 1939

Signature des autorités compétentes

(maire, Commissaire de police, ou présidents des sociétés d'Engagés volontaires):

Date:

Toute feuille de renseignements non certifiée par les autorités ci-dessus dénommées ne sera pas prise en considération.

4-P1 - Périodes militaires effectuées par René SCHWEYER

René SCHWEYER demandera le 11 décembre 1965 l'attribution du pécule institué en faveur des Alsaciens-Lorrains mobilisés dans l'armée allemande et faits prisonniers pendant la guerre 1914-1918. Cette demande n'aboutira pas car René SCHWEYER est décédé le 26 avril 1966. La nouvelle demande de sa veuve Marie-Louise en juillet 1966 n'aboutira pas non plus.

III. Vie familiale

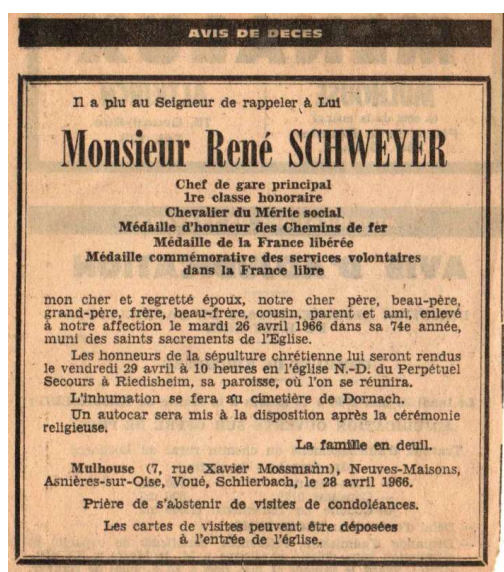
René SCHWEYER est de religion catholique. Il se marie le 11 septembre 1919 à Mulhouse avec Valérie, Maria, Augustine ROGGENMOSER, fille d'Édouard ROGGENMOSER, maître graveur (30/03/1867 Dornach - 02/12/1929 Dornach) et d'Albertine FISCHER (02/12/1872 Dornach - 24/01/1934 Dornach), née le 30 septembre 1894 à Dornach. René a 27 ans et Valérie 24 ans.

René SCHWEYER et de Valérie ROGGENMOSER auront 5 enfants (4 garçons et une fille) nés entre 1920 et 1931 :

- Pierre, René SCHWEYER né le 18 septembre 1920 à Mulhouse (68), décédé 17 juin 2005 à Neuves-Maisons (54), épouse Denise GODARD (7 enfants).
- Maximilien, Paul, Antoine SCHWEYER, né le 11 juin 1922 à Mulhouse (68), décédé le 15 juin 1997 à Villejuif (94), épouse Marie-Edmée LEDRUX (2 enfants).
- André, Joseph SCHWEYER, né le 11 janvier 1925 à Mulhouse (68), décédé le 17 mars 1977 à Voué (10), épouse Jacqueline [nom de jeune fille non connu] (9 enfants).
- Edouard, Léon, Bernard SCHWEYER, né le 9 février 1928 à Mulhouse (68), décédé le 22 mars 2017 à Besançon (25), épouse Andrée BISSIÈRE (2 enfants).
- Marie-Antoinette SCHWEYER, née le 17 février 1931 à Thann (68), décédée de maladie le 2 mai 1951 à Mulhouse (68), à l'âge de 20 ans.

Valérie ROGGENMOSER décède le 04 février 1950 à l'âge de 56 ans. **René se remariera le 5 avril 1951 à Mulhouse. avec Marie-Louise NUNINGER** (née le 25 janvier 1903 à Antony, décédée le 1^{er} février 1971 à Mulhouse, fille d'un papa non déclaré et de Louise, Emilie NUNINGER née à EMMENDINGEN en Allemagne). René a 58 ans et Marie-Louise a 48 ans. Leur union durera 15 ans. Marie-Louise a exercé le métier de gouvernante pour enfants pendant 18 ans au sein de la famille DES CARS à Saint-Symphorien (72) et à Paris 16^{ème} arrondissement.

René SCHWEYER décédera d'un cancer le 26 avril 1966 à Mulhouse, âgé de 73 ans, à l'hôpital de HASENRAIN à Mulhouse. Ses obsèques auront lieu le 29 avril 1966 à l'Eglise Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours à Riedisheim (68). Il est inhumé au cimetière de Dornach (68).



4-P178 et 4-P179-SCHWEYER René-Faire-part de décès le 26 avril 1966

IV. Sa carrière au sein des chemins de fer

A. Les mobilités professionnelles et géographiques

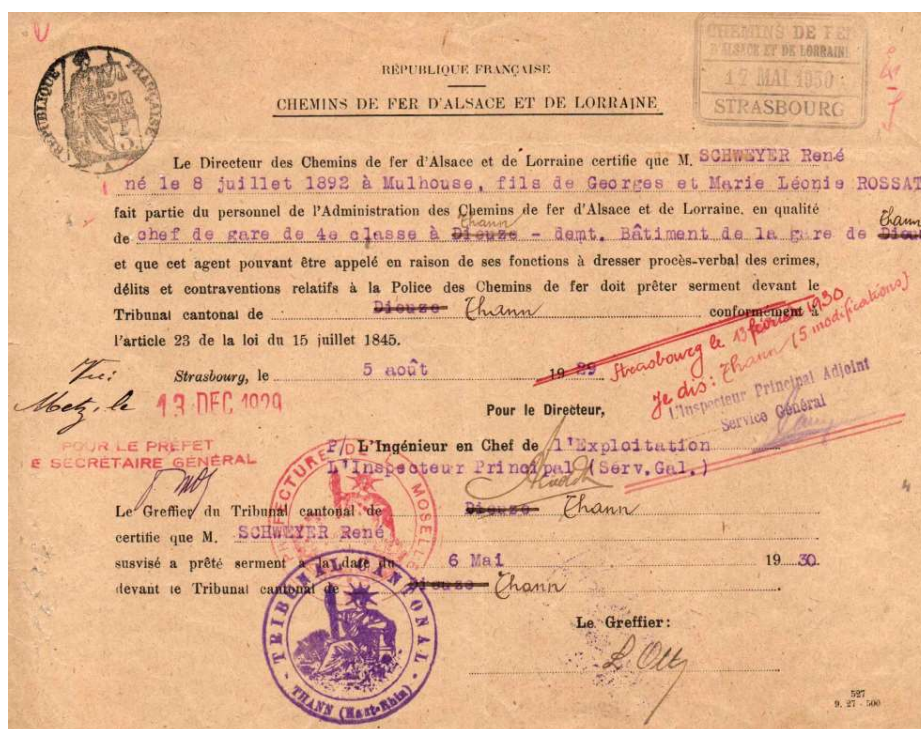
Au cours de sa carrière professionnelle, René SCHWEYER a effectué 18 mobilités professionnelles en changeant à chaque fois de lieu géographique de résidence et en ayant à chaque fois une promotion sur des métiers différents ou des niveaux de responsabilité différents : aiguilleur (agent chargé de la manœuvre d'un appareil d'aiguillage de voie ferrée), facteur (agent autrefois chargé, dans les gares, de la manutention et des écritures simples), facteur enregistrant (agent autrefois chargé, dans une gare de faible importance, du service d'enregistrement, des recettes, et même parfois de l'ensemble du service), chef de gare (10 postes de sous-chef de gare à chef de gare principal de 1^{ère} classe).

René SCHWEYER a progressé tout au long de sa carrière : il a su prendre et assumer des responsabilités de plus en plus importantes au fil des années. Indiscutablement, il était volontaire, a su faire preuve d'adaptabilité et su saisir les opportunités. Il aura habité 12 lieux géographiques différents, en revenant plusieurs fois sur certains lieux au fur et à mesure de l'avancement de sa carrière. Les déménagements furent nombreux.

Pendant la guerre de 1939 à 1945, René SCHWEYER a subi deux sinistres qui ont détruit son habitation et ses biens (occupation ennemie et bombardements) et il a fait partie de la Résistance tout en continuant à travailler. (voir chapitres suivants).

B. Actions notables dans son métier

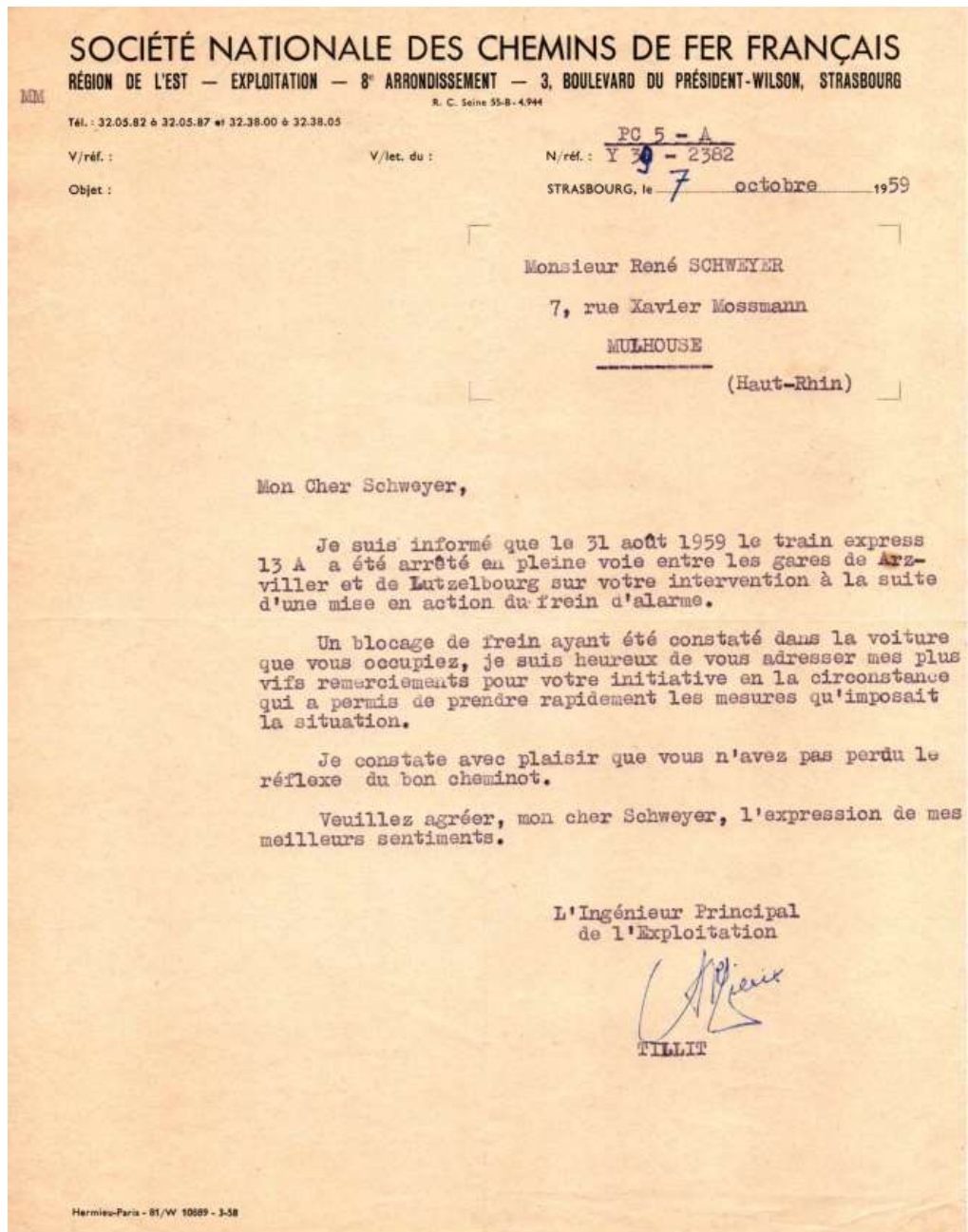
Le 06 mai 1930, René SCHWEYER prêtera serment auprès du tribunal de Thann (68) ; il sera désormais assermenté.



4-P72-SCHWEYER René-Prestation de serment Tribunal de Thann - 06 mai 1930

Il recevra plusieurs lettres de félicitations de la part de sa hiérarchie et de la SNCF :

- Le 21 juin 1933 à Richwiller (68) : lettre de félicitations pour extinction d'un incendie.
- Le 31 août 1933 à Richwiller (68) : lettre de félicitations pour maîtrise d'un incendie déclaré dans un wagon chargé de chlorure.
- Le 04 mai 1934 à Richwiller (68) : lettre de félicitations pour extinction d'un incendie.
- Le 27 novembre 1946 : lettre de félicitations pour remise en état des locaux de la gare de Mulhouse-Nord (68).
- Le 07 octobre 1959 : lettre de félicitations de la SNCF pour, en tant que passager qui « n'a pas perdu les bons réflexes du bon cheminot », avoir fait stopper un train rapide dont les freins d'un wagon étaient défectueux.



4-P48-SCHWEYER René-Remerciements pour éviter accident train-07 oct 1959

C. La vie professionnelle pendant la guerre 1939-1945

En septembre 1939, René SCHWEYER est en poste à Béning (aujourd'hui Béning-lès-Saint-Avold 57) où il est chef de gare de 2^{ème} Classe et habite le bâtiment principal de la gare avec sa famille.

René SCHWEYER, âgé de 47 ans, ne sera pas mobilisé. Tout d'abord en raison de son âge, et ensuite du fait de sa profession (cheminot chef de gare). Le pays en a besoin pour faire fonctionner les chemins de fer : transports de troupes et du ravitaillement, et pour assurer la bonne marche de l'économie du pays (transport des personnes et des marchandises).

Le 2 septembre 1939, lendemain de l'attaque allemande contre la Pologne, la France décrète l'évacuation des populations civiles et des biens industriels proches de la frontière avec l'Allemagne vers le Sud-ouest. (voir l'article [L'évacuation des Alsaciens et Mosellans en 1939](#)). La SNCF a participé activement à la préparation de la défense, à la construction de la ligne Maginot, puis à l'évacuation de la population et au repli de l'industrie. Les trains de la SNCF avaient été réquisitionnés dès le mois d'août 1939. Les premières évacuations ont lieu dès le 3 septembre.

Le 3 septembre 1939, la famille de René SCHWEYER abandonne mobilier et affaires personnelles. Mais, **René SCHWEYER, en tant qu'agent de la SNCF, ne sera pas évacué dans le Sud-Ouest**. Il occupera ensuite différents postes toujours dans le Grand-Est : à Metz (57), à Saint-Louis (68), à Romilly-sur-Seine (10), avant d'être nommé à Culmont-Chalindrey (52) en janvier 1942. Sa femme et ses enfants le suivront dans ses mobilités successives.



La famille de René SCHWEYER (sa femme et ses 5 enfants) doit quitter leur domicile situé dans la gare de Béning (57)

1. Un premier sinistre à son domicile : Béning (57)

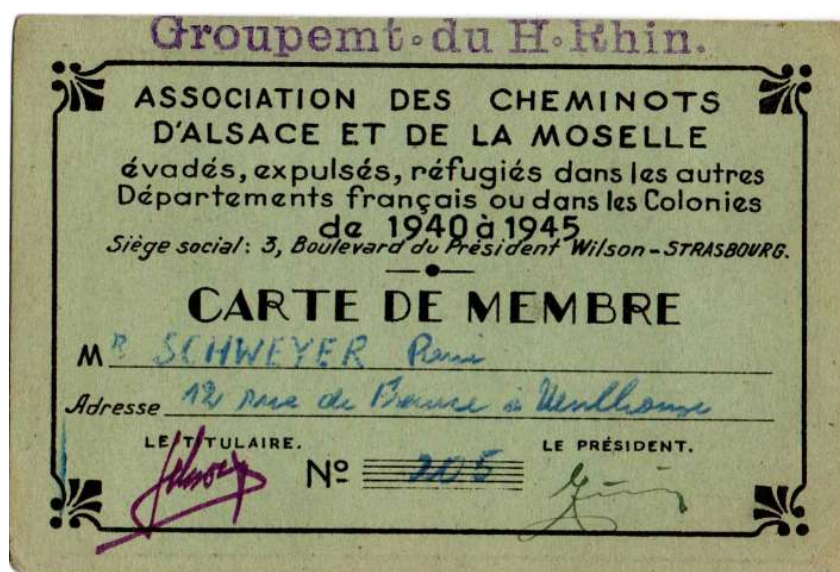
La gare de Béning (57), dont le logement familial de René SCHWEYER, est occupée par le 5^{ème} régiment du génie dès septembre 1939. René SCHWEYER reviendra y récupérer fin octobre 1939 quelques affaires et petits meubles avec l'autorisation du 5^{ème} génie et « avec l'aide de quelques dévoués cheminots ».

Le 10 mai 1940, l'Allemagne nazie déclenche le « Plan jaune » : invasion de la Belgique, de la France, du Luxembourg et des Pays-Bas. L'Alsace et la Moselle sont envahies et annexés sans discussions par l'Allemagne ; les Alsaciens et Mosellans sont de facto allemands. Quatre années de souffrance pour les populations bombardées, opprimées, expulsées, incorporées de force dans l'armée allemande.

Les Allemands occuperont la gare de Béning (57) dès juin 1940. La gare et certaines maisons privées seront détruites lors des bombardements du 11 novembre 1944. La commune Béning sera libérée le 28 novembre 1944.

René SCHWEYER ne retrouvera jamais rien de son mobilier malgré des recherches immédiatement après la guerre. Afin d'obtenir une indemnisation, il déposera le 13 novembre 1946 un dossier de spoliation auprès de l'Office des biens et intérêts privés. Le prorata de destruction sera évalué à 70%. Après deux règlements provisoires, l'évaluation définitive d'indemnité sera notifiée le 27 décembre 1956, soit 10 ans après le dépôt du dossier de demande d'indemnisation et 16 ans après les faits. À noter, dans le calcul de l'indemnité forfaitaire versée à René SCHWEYER, la valeur des francs de 1939 est multipliée par 20 pour obtenir la valeur des francs de l'après-guerre. Mais il s'agit d'une très faible réévaluation par rapport aux dévaluations subies par le franc depuis 1939 :

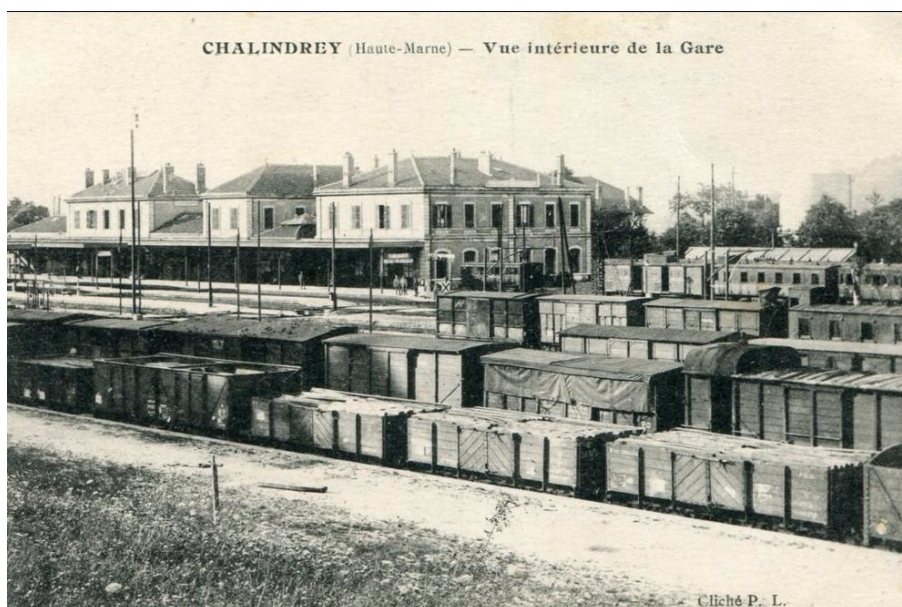
- Dévaluation du 26 décembre 1945 (franc Pleven) : la dévaluation est de 60 % par rapport au dernier cours de 1940.
- Dévaluation du 20 janvier 1948 (franc Mayer) : la dévaluation se monte à 80 % par rapport au dernier cours de 1940.
- Dévaluation du 20 septembre 1949 (franc Queuille) : dévaluation de 22,27% par le gouvernement d'Henri Queuille.



4-P110-SCHWEYER René-Carte réfugié 1940-1945-Recto

2. Deuxième sinistre au domicile de René SCHWEYER :
Le bombardement de la gare de Culmont-Chalindrey (52)

René SCHWEYER est en poste à la gare de Culmont-Chalindrey (52) de janvier 1942 à février 1945 en tant que chef de gare de 1^{ère} classe. Il habite le bâtiment de la gare avec sa famille.



La gare de Culmont-Chalindrey est un nœud ferroviaire important composé d'une importante gare de passage, d'un faisceau d'escale et d'un dépôt. Grâce à sa localisation privilégiée, c'est encore aujourd'hui le siège d'une activité non négligeable. Elle est implantée au croisement de la radiale Paris-Mulhouse et de la transversale Nancy-Dijon ; Paris est à 308 km, Troyes à 142 km, Nancy à 153 km, Dijon à 77 km et Vesoul à 74 km.



René SCHWEYER est en poste à Culmont-Chalindrey depuis 2 ans et demi lorsque la gare et les installations ferroviaires sont bombardées par l'aviation anglaise le 13 juillet 1944. Ce bombardement du dépôt provoque avec un jour d'avance un feu d'artifice mortel chez les cheminots et les riverains.

En 1944, les sabotages des lignes et des installations de chemins de fer sont devenus monnaie courante. Pour contrarier efficacement le mouvement des troupes allemandes tentant de venir à la rescousse lors du débarquement allié en Normandie du 6 juin 1944, les Alliés mènent au printemps 1944 des opérations aériennes de grande ampleur sur les nœuds ferroviaires. Celui de Chalindrey est visé dans la nuit du 12 au 13 juillet 1944, le raid frappant, avec une rare intensité, toutes les composantes du complexe, de la gare voyageurs, les postes d'aiguillage, le dépôt, le plan de voies, ainsi que les viaducs du raccordement courbe et de Saôlon.

Le trafic va être long à reprendre, vu l'ampleur des destructions. - cela s'ajoute, pendant l'été, l'action très efficace des maquisards haut-saônois, qui vont totalement bloquer l'artère Paris-Mulhouse par un amoncellement de trains et d'une grue de relevage dans la tranchée de Montureux-lès-Baulay, interrompant le trafic jusqu'à la Libération début septembre 1944.

Les installations ne sont plus qu'un amas de ferraille, d'où émergent les silhouettes mutilées de plusieurs machines prisonnières : le bombardement détruit 64 machines. Des mesures sont prises par les allemands pour déblayer les décombres et rafistoler les installations.



Pour la seconde fois, René SCHWEYER et sa famille perdront leurs biens à la suite du bombardement de Culmont-Chalindrey (52) du 13 juillet 1944, mais dans une moindre proportion qu'à Béning (57). Le pourcentage du sinistre du contenu du logement de Culmont-Chalindrey ne sera « que » de 20%. Un dossier d'indemnisation sera déposé, mais n'aboutira pas.

Toutefois, la situation financière est difficile pour la famille et ses 5 enfants écoliers et étudiants : René SCHWEYER bénéficiera le 2 février 1946 de la carte de sinistré du département de Haute-Marne pour le sinistre du 13 juillet 1944. Il bénéficiait déjà depuis septembre 1945 de la carte de réfugié non allocataire du Haut-Rhin.

102

À titre de reconnaissance

Ministère des Prisonniers
Déportés et Réfugiés

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale
du Haut-Rhin

Carte de Réfugié

non ALLOCATAIRE

No. 3736

Le Maire de la Commune de Moukhouse

CERTIFIE

que M. René SCHWEYER
(nom et prénoms)

né le 8.7.82 à Moukhouse (nom de jeune fille s'il y a lieu)

Dép. de Bas-Rhin

titulaire de la carte d'identité No. _____

délivrée par _____ le _____

de nationalité française profession _____

originaire de la commune de Moukhouse

est réfugié dans sa commune

à Moukhouse le 19 Sept 45

Cachet et signature du Maire:

Der Inhaber dieser Karte verpflichtet sich bei jeder Zahlung bekannt zu geben, ob er ein Mitglied seiner Familie ist. Er ist verpflichtet, die Karte an den öffentlichen Bediensteten zu zeigen, wenn er in ein öffentliches Gebäude geht. Er ist verpflichtet, die Karte an den öffentlichen Bediensteten zu zeigen, wenn er in ein öffentliches Gebäude geht. Er ist verpflichtet, die Karte an den öffentlichen Bediensteten zu zeigen, wenn er in ein öffentliches Gebäude geht.

Composition de la Famille

Nom et prénoms	Lien de parenté	Date de naissance
Schweyer René	ch. a. f.	8.7.82
" Marie Louise	épouse	30.9.94
" René	frère	11.6.22
" André	"	11.1.25
" Bernard	"	9.8.28
" Antonette	frère	17.2.37

Indemnité de réinstallation

750 Frs. x _____ Frs.

A _____ le _____

Date et cachet de l'agent payeur

6 Boissière
20 SEP 1945

4-P112-SCHWEYER René-Carte de Réfugié - 19 et 20 sept 1945

NATURE DU SINISTRE

Lieu: Chalindrey

Date: 13.7.1944

Importance (1) 25%

Total

RENSEIGNEMENTS DIVERS

DÉPARTEMENT DE la H^{te} Marne

COMMUNE DE Chalindrey

CARTE DE SINISTRÉ (1)

N° _____

délivrée le 2.2.1946

à M. Schweyer René

Cachet de la Mairie: _____

Signature du Titulaire: _____

Visa du Maire: _____

(1) Cette carte, rigoureusement personnelle n'est valable qu'accompagnée de la carte d'identité n°. Elle sera exigée pour toute distribution en espèces ou en nature.

EN AUCUN CAS IL NE SERA DÉLIVRÉ DE DUPLICATA.

J. 7006-84.

4-P118-SCHWEYER René-Carte de Sinistré - 02 février 1946-Recto

Les archives de la SNCF nous ont permis de suivre les travaux de remise en état de la gare de Culmont-Chalindrey, et ce, après deux épisodes différents de destructions dans cette gare :

- le bombardement allié (anglais) du 13 juillet 1944 de 02h00 à 02h40
- les sabotages provoqués par les allemands les 1^{er} et 3 septembre 1944 lors de leur évacuation.

René SCHWEYER, en tant que chef de gare, a dû subir la gêne des réquisitions de ses personnels effectuées par les Allemands (requis civils et SST). Il a également vécu «en direct» l'évolution des travaux de remise en état, l'ambiance de ce camp de travail forcé et les nombreuses explosions des bombes à retardement qui ont généré des victimes et qui ont duré plus d'un mois.



Le bombardement a eu lieu le 13 juillet 1944 de 2h à 2h40 du matin. Il a été comptabilisé plus de 1500 points de chute de bombes. Tout le triangle des installations ferroviaires a été touché par les bombes. Le dépôt est entièrement détruit. La zone de la rotonde est parsemée d'entonnoirs dont la profondeur atteint 8 mètres. Les lignes ferroviaires sont coupées (lignes 40 et 46) ainsi que la ligne de raccordement direct. Le « saut de mouton » est atteint en deux endroits, et le viaduc du Saôlon (viaduc de Torcenay) est touché : brèche entre les piles 2 et 4. Le 26 juillet 1944, soit 13 jours après le bombardement, une bombe explose spontanément sur la voie de Gray et blesse 31 ouvriers.

Les Allemands ont tout mis en œuvre pour réparer ou essayer de réparer la gare, le dépôt et les voies ferrées qui conduisaient vers l'Allemagne. Quantité de matériels nécessaires pour la remise en état mais aussi et surtout réquisition de main d'œuvre, avec des conditions de travail pénibles et très dangereuses. Même si l'issue de la guerre semblait ne faire aucun doute et même si les armées alliées progressaient en France depuis le débarquement du 6 juin 1944.

Les travaux de remise en état commencent dès le 14 juillet 1944, et des comptes-rendus journaliers très précis commencent à être dressés : désignation du chantier, effectifs affectés à ce chantier, nature des travaux effectués, problèmes éventuels de ravitaillement et d'approvisionnement en matériel et en hommes, faits marquants de la journée, accidents, explosions...

La remise en état des voies principales est terminée le 23 août 1944, soit un mois et 10 jours après le bombardement. Les Allemands ne lésinent sur aucun moyen pour remettre en état la gare et le dépôt. Ils réquisitionnent des civils, les employés des entreprises sous-traitantes et prestataires de la SNCF. Ils font appel à des prisonniers de guerre, en l'occurrence à des prisonniers annamites (certainement internés à Langres) et à des forçats de la prison de Clairvaux (10), affectés à la recherche de bombes non éclatées (pendant la Seconde Guerre mondiale, Clairvaux sert également de lieu d'internement pour les opposants politiques, militants communistes et syndicalistes, ainsi que pour des Juifs habitant dans la région. Les détenus souffrent de conditions d'internement particulièrement dures et peuvent être livrés aux Allemands quand ces derniers réclament des otages.). Le nombre d'hommes utilisés est très important : jusqu'à plus de 2600 hommes par jour.

Mais les 1^{er} et 3 septembre 1944, lors de la retraite allemande, la Reichsbahn et les pionniers allemands détruisent les installations principales de la gare de Chalindrey par dynamitage. Les points vitaux de la gare et de son activité sont ciblés avec beaucoup plus de facilité que lors d'un bombardement aérien : voies principales et accès au triage, viaduc du Saôlon, viaduc du saut de mouton, réservoirs d'eau, postes d'aiguillage, bâtiment voyageurs, bâtiment des agents de trains, buffet, magasins, cantine, service médical, signalisations, postes électriques, passerelle, téléphonie...

René SCHWEYER quittera Culmont-Chalindrey pour son nouveau poste à Mulhouse-Ville le 1^{er} mars 1945. Il sera promu en septembre 1945 chef de gare de 2^{ème} classe à Mulhouse-Ville.

La reconstruction du dépôt de Culmont-Chalindrey s'étale sur l'année 1946, avec une rotonde moderne en béton armé, un pont tournant, un toboggan à combustible et un vaste atelier de réparations. Un baraquement en bois servira de gare voyageurs avant sa reconstruction dans la décennie 1950. **En plus des employés de la SNCF et des entreprises prestataires, des prisonniers de guerre allemands participent à réparer les destructions.**



Préparation du terrain avec un train de chantier de type Decauville sur voies étroites (15 novembre 1946)

3. Des «trains fantômes» sont passés à Culmont-Chalindrey

Plusieurs trains de déportés pendant la Libération de la France, furent appelés « trains fantômes » car on ne savait pas où ils étaient et où ils allaient. Le train qui est passé à Culmont-Chalindrey le 25 août 1944, fut un des derniers convois de déportation. Il transportait initialement 750 déportés, dont 60 femmes, une majorité d'Espagnols, des juifs étrangers et des résistants de Bir-Hakheim, des FTP-MOI (Francs-tireurs et partisans - Main-d'œuvre immigrée), des résistants de l'OCM (Organisation civile et militaire) tous livrés par la police française. Malgré les obstacles dans une France en cours de l'occupant nazi et la durée inédite de son trajet (54 jours au lieu de 3 jours d'ordinaire, du 3 juillet à Toulouse au 28 août 1944 à Dachau) , le train est parvenu à sa destination finale. Environ 200 prisonniers ont pu s'échapper pendant le très long trajet. 536 déportés ont été immatriculés à leur arrivée à Dachau, dont près de la moitié n'ont pas survécu aux camps.

Depuis 1942, ce sont 80 trains, soit 140 000 déportés, qui ont ainsi circulé sur les voies SNCF avec une destination finale, fatale pour beaucoup. Ce train fantôme portant le n° 15193 passa de Chalindrey à Langres le 25 août 1944 vers 11 heures, évitant un mitraillage allié en se réfugiant dans le tunnel.

Il y eut d'autres « trains fantômes » dont celui du 11 août 1944 qui passa par Culmont-Chalindrey : Le convoi du 11 août 1944 transfère des détenus de Lyon vers Drancy, Compiègne et Romainville, et est dérouté vers le Struthof, Ravensbrück et Auschwitz... . La ligne Lyon-Auschwitz passait par Châlons, Dijon, Is-sur-Tille, **Culmont-Chalindrey**, Belfort, Mulhouse, Strasbourg, Rothau, Stuttgart, Nuremberg, Katowice. L'avancée des Alliés et les bombardements des voies ferrées, les sabotages organisés par la Résistance viennent modifier les plans des nazis. Cette situation aurait pu commander à renoncer à une telle entreprise. Il n'en sera rien. Le train avance, recule, s'arrête mais ne quitte jamais le dessein d'arriver à destination. **Le train reste 2 jours à l'arrêt (12 et 13 août 1944), suspendu dans un vide d'incertitudes, à Culmont-Chalindrey.** Puis ce sera Châlons, Beaune, Dijon, Langres, Chaumont, Langres à nouveau. Le train parvient finalement à Vittel le 15 août 1944.

Au même moment, les côtes varoises voient arriver l'autre Débarquement. Le 16 août 1944, on apprend cette nouvelle folle, espérant en vain que la liberté rattrape ce train que rien n'arrêtait. Les détenus sont harcelés par la vermine, affamés et assoiffés. La Croix-Rouge parvient à convaincre les nazis de faire descendre les détenus pour les nourrir. Les pompiers apportent des lances pour la toilette des prisonniers. Le train repart. **À Rothau, en Alsace, le 18 août 1944, les Allemands se séparent des hommes résistants pour les envoyer au Natzweiler-Struthof.** Le 19 août 1944, le train franchit le Rhin. A Kehl, on dédouble le train afin que les femmes résistantes soient acheminées vers Ravensbrück par la gare de Fürstenberg. Contre toute attente, le reste de ce train fantôme, uniquement composé de juifs, arrive à Auschwitz le 22 août 1944. Les témoins, les uns après les autres, racontent leur sentiment d'avoir vu le soleil s'éteindre en arrivant dans la nuit de Birkenau.

***Nota bene :** Le passage de trains composés de wagons à bestiaux remplis d'êtres humains à destination des camps d'extermination n'est pas directement lié à la vie de mon grand-père. Toutefois, ces événements ont été vécus par mon grand-père : en tant que chef de gare, il n'était pas forcément informé de la composition de ces trains, mais il était quelquefois possible de se rendre compte de la nature du «chargement» des wagons, d'autant plus quand ces trains, féroce ment gardés, stationnaient plusieurs heures dans la gare de Culmont-Chalindrey. Quelles pouvaient être les pensées des cheminots devant le passage de tels trains ? Cela ne pouvait pas les laisser indifférents. C'est pour cela que j'ai souhaité mentionner ces faits. Et également pour que ces faits ne tombent pas dans l'oubli.*

V. L'activité dans la Résistance et le réseau Béarn

A. Attestations d'appartenance au réseau Béarn

1. Par une attestation du 09 août 1946, le commandant ULVER, chef du réseau BEARN certifie que René SCHWEYER est entré au Réseau Béarn le 15 février 1942 et qu'il a été immatriculé sous l'indicatif : RUA237. Deux personnages centraux ont dirigé conjointement le Réseau Béarn depuis Paris : Robert DEJARDIN et Henri ULVER (le plus connu car il deviendra ministre sous la IVe République).

SECRETARIAT d'ÉTAT aux FORCES ARMÉES
(Guerre)
DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE L'ARMÉE
6^{ème} BUREAU
ATTESTATION MC
Appartenance aux F.F.C.
Valable pour démobilisation à la date du 30.9.44
En exécution des prescriptions de la C.M. 586 F.F.C.L. A.U.M. du 7 Mai 1947
RÉFÉRENCE : I. M. N° 407 PFC/Adm
du 17 avril 1947. COPIE N° 79807
Monsieur René SCHWEYER
Né le 8.7.1892, a servi en qualité d'AGENT P. 1
du 15.2.42 au 30.9.44
au réseau BEARN
des Forces Françaises Combattantes.
Paris, le 14 OCTOBRE 1949
CERTIFIÉ EXACT :
Pour le Secrétaire d'État & par Délégation
Pour le Général, Directeur
P.O. Le Lieutenant-Colonel DE BELENET
Chef du 6^{ème} Bureau
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
Les services accomplis en qualité d'Agent P. 1 sont considérés comme services militaires actifs, suivant les dispositions de P. M. citée en référence.
L. Z. 833233. (24150)

4-P22-SCHWEYER René-1946 08 09-Membre du Réseau Béarn

2. Par une attestation du 14 octobre 1949, le lieutenant-colonel DE BELENET, agissant au nom du secrétaire d'État aux Forces armées, atteste : René SCHWEYER a servi en qualité d'agent P1 du 15 février 1942 au 30 septembre 1944 au réseau BEARN des Forces françaises combattantes (FFC).

4-P23-SCHWEYER René-1949 10 14-Membre du Réseau Béarn-FFC

FFC est le sigle de **Forces françaises combattantes** : Nom donné en 1942, à Londres, par le général de Gaulle, à l'organisation militaire constituée par les agents des réseaux de la France libre dans la zone occupée par les Allemands ou contrôlée par le gouvernement de Vichy.

Qu'est-ce qu'un Agent secret ?

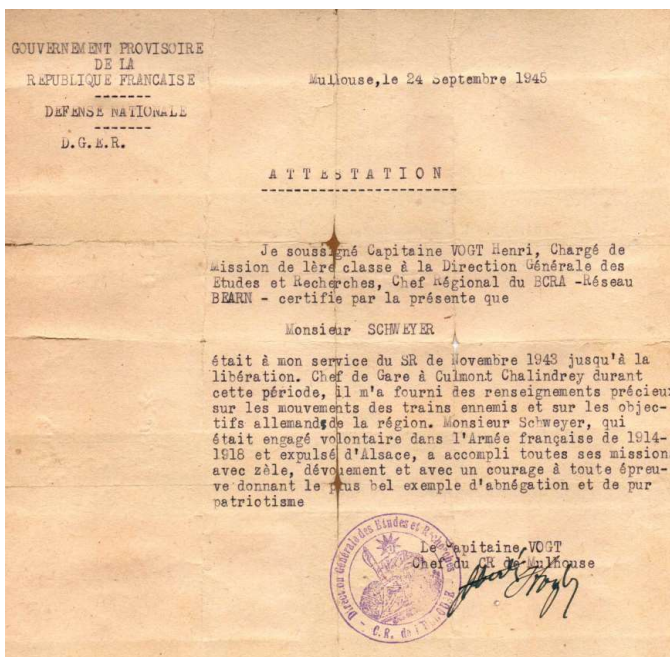
Très vite, les volontaires sont qualifiés d'«agents».

- Certains travaillent dans les bureaux du BCRA. On les appelle les « sédentaires ».
- D'autres servent en France, dans des conditions bien particulières puisqu'ils sont pourchassés aussi bien par l'occupant que par les hommes de Vichy. On ne se préoccupe toutefois de préciser leur statut qu'après dix-huit mois de guerre. On commence par les

agents envoyés en missions spéciales depuis Londres. En novembre 1941 de Gaulle signe un arrêté qui donne un statut militaire à ces agents. S'ils ne sont pas officiers, ceux-ci sont assimilés au grade de sous-lieutenant, d'abord pour la durée de leur mission, puis dès le début de leur formation afin de leur faire profiter de la considération et des avantages réservés aux officiers dans les écoles britanniques. Le 11 avril 1942, le décret n° 221 précise que ces agents – qu'ils aient une mission militaire ou politique- constituent un corps militaire d'assimilés spéciaux comportant cinq catégories les charges de mission de 3^e, 2^e et 1^{re} classe et les chefs de mission de 2^e et 1^{re} classe. Chaque agent est nommé par de Gaulle dans l'une de ces catégories, pour la durée de sa mission, et reçoit un grade d'assimilation : sous-lieutenant, lieutenant et capitaine pour un chargé de mission de 3^e, 2^e et 1^{re} classe, commandant et lieutenant-colonel pour les chefs de mission de 2^e et 1^{re} classe. Lorsqu'il est en mission et donc totalement pris en charge par le BCRA, l'agent touche la moitié de sa solde.

- Reste le cas **des agents recrutés en France par les réseaux, qui s'engagent dans les Forces Françaises Combattantes (FFC) et reconnaissent donc de Gaulle comme leur chef.** Leur statut est défini par le décret n° 366 du 25 juillet 1942, qui a fait couler beaucoup d'encre. Ces hommes et ces femmes se répartissent en trois catégories en fonction de leur degré d'implication dans leur réseau :
 - **Les Agents O -pour « Occasionnel »-** sont par exemple un fermier qui prête de temps en temps son champ comme terrain d'atterrissage ou une personne qui prête sa maison comme refuge ;
 - **Les Agents P1 sont des permanents, qui agissent toutefois sous couvert d'une activité professionnelle dont ils tirent leurs revenus ;**
 - **Les Agents P2,** enfin, qui consacrent la totalité de leur temps au service, se soumettent à une discipline totale, sont justiciables devant les tribunaux militaires et peuvent bénéficier dans le corps des agents spéciaux.

Environ 5 800 personnes ont pu se prévaloir du titre de Français Libres sans être sorties de France : ce sont des agents P1 et P2 des réseaux engagés avant le 31 juillet 1943, cette date marquant la fin de la France Libre qui se fond alors dans le CFLN.



3. Par une attestation datée du 24 septembre 1945, le Capitaine Henri VOGT, Direction générale d'actions et de recherches, chef régional du BCRA-réseau BEARN, atteste que : René SCHWEYER a fait partie du service de renseignements de Novembre 1943 jusqu'à la Libération. Chef de gare à Culmont-Chalindrey durant cette période, il m'a fourni des renseignements précieux sur les mouvements des trains ennemis et sur les objectifs allemands de la région. Monsieur SCHWEYER, [...] a accompli toutes ses missions avec zèle, dévouement et avec un courage à toute épreuve donnant le plus bel exemple d'abnégation et de pur patriotisme.

4-P16-SCHWEYER René-1945 09 24-Attestation du Capitaine Vogt [Henri VOGT : né le 18-06-1903 à Spechbach-le-Haut (68), médaille de l'Ordre de la Libération].

BCRA : le Bureau central de renseignements et d'action était pendant la Seconde Guerre mondiale le service de renseignement et d'actions clandestines de la France libre. Créé en juillet 1940 par le général de Gaulle.

4. Le 02 novembre 1945, René SCHWEYER rédigea une attestation en faveur du résistant Charles MAITRET :

« Je soussigné SCHWEYER René, chef de gare principal à Mulhouse-Nord, ex-chef local du BCRA-réseau BEARN à Culmont-Chalindrey de février 1942 jusqu'à la Libération, certifie que

Monsieur MAITRET Charles,

conducteur d'automotrice à la SNCF, domicilié à Culmont (Haute-Marne), était mon agent de confiance dans le groupe de résistance. Il était chargé du recrutement de résistants parmi le personnel du service de la traction et a rendu dans ce domaine de précieux services. Il a été chargé par moi d'autres missions, entre autres celle de chercher des explosifs à Neufchâteau. Il s'est acquitté de toutes les missions avec beaucoup d'audace et de dévouement. Sa belle conduite de résistant fut interrompue par son arrestation par la Gestapo, entraînant sa déportation à Buchenwald. Il a gardé un silence absolu, évitant ainsi mon arrestation et celle de tous mes collaborateurs. »

5. Le 11 décembre 1952, sur sollicitation de la Délégation interdépartementale de Dijon du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la guerre, René SCHWEYER rédigea une attestation pour le résistant Jean-Marie BOURLIER :

*« Je soussigné SCHWEYER René, chef de gare principal de 1^{ère} classe à la gare de Mulhouse-Ville, agent responsable local du Réseau BÉARN à la gare de Culmont-Chalindrey à partir du 15 février 1942 jusqu'à la fin de l'Occupation (septembre 1944), certifie sur l'honneur que le sieur **BOURLIER Jean-Marie**, né le 22 août 1902 à TORCENAY (Haute-Marne), facteur enregistrant à la gare de Culmont-Chalindrey, a fait effectivement partie des affiliés au réseau BÉARN.*

*BOURLIER fut vendu à la Gestapo par un indicateur de ce service à la suite d'une conversation qu'il a eue avec cet indicateur sur rendez-vous téléphonique, en même temps qu'un autre membre du réseau **MAITRET Charles**, domicilié à Culmont, conducteur d'automotrice au dépôt de Chalindrey.*

Les deux membres étaient très actifs et leur concours très précieux dans le service des renseignements autant que dans la Résistance.

Les deux furent arrêtés par la Gestapo le 26 octobre 1943 et transférés par étapes en Allemagne dans les camps de concentration d'où MAITRET est rentré encore vivant, tandis que BOURLIER est décédé. »

Mon grand-père, René SCHWEYER, fait ici une remarque particulière en distinguant deux organisations distinctes : *« Les deux membres étaient très actifs et leur concours très précieux dans le service des renseignements autant que dans la Résistance. »* Le « service de renseignement » cité par mon grand-père dépendait du BCRA (Bureau Central de Renseignements et d'Action) des services gaullistes de la France Libre et qui se différençait d'autres organisations de la Résistance.

B. Cartes d'adhésion aux mouvements de Résistance

Le 23 février 1946, René SCHWEYER bénéficie de la **Carte de l'amicale du réseau BEARN** Numéro 287. Ce document complète la fiche d'adhésion à l'Amicale du réseau publiée par le musée de la Résistance dans le dossier sur René SCHWEYER.

**4-P22bis-SCHWEYER René-1946 08 09-
Membre de l'Amicale du réseau Béarn**

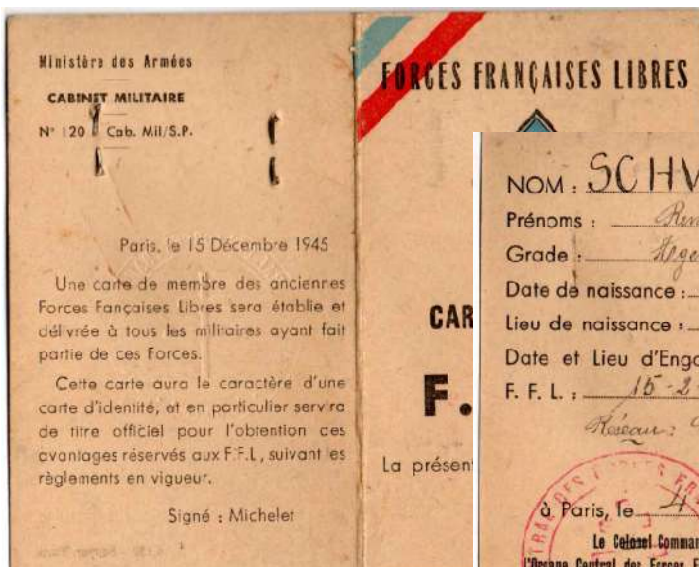


Également le 23 février 1946, René SCHWEYER est membre de la Fédération des amicales de Réseaux de la France combattante.

**4-P40-SCHWEYER René-
1946 02 23-Membre
Fédération des Amicales
Réseaux de la FC**

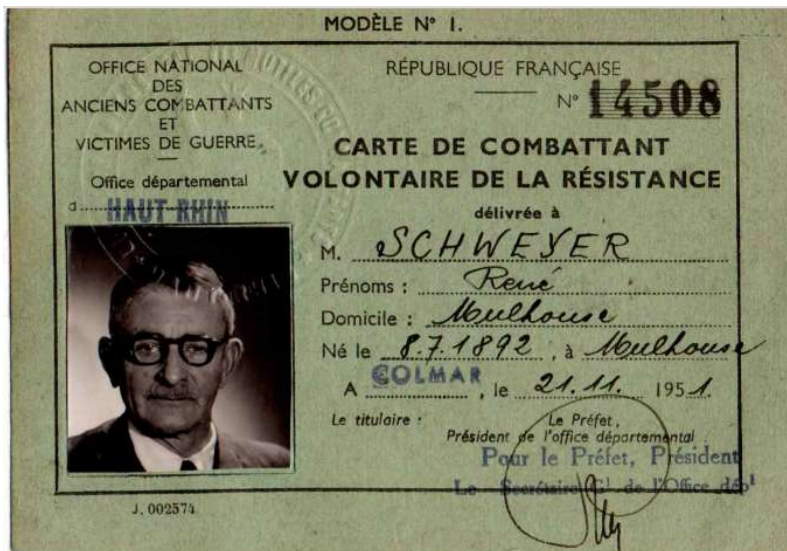
En 1948, attribution de la **carte "RESISTANCE FER"** de l'Union des cheminots résistants N° 410

Le 04 novembre 1949 : **Carte d'Identité des FFL (Forces françaises libres)** Numéro 13 934



**4-P21-SCHWEYER René-Carte d'Identité
des FFL – Recto-verso**





Le 21 novembre 1951 : Carte de combattant volontaire de la Résistance Numéro 14 508

4-P36-SCHWEYER René - Carte combattant volontaire Résistance- 21 nov 1951

C. Quelle attitude adopter à la Libération ?

Le 30 avril 1945, soit quelques jours avant la signature de l'armistice du 8 mai 1945, les nouvelles autorités françaises demandaient à René SCHWEYER son avis sur plusieurs points :

- 1) Quelle attitude les administrations françaises doivent-elles adopter vis-à-vis des populations de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin « **afin de les attacher à la mère-patrie par des sentiments de cœur éternels** »,
- 2) Même question pour la SNCF et son personnel,
- 3) « *Comment les dirigeants SNCF doivent-ils traiter leurs subordonnés afin que ceux-ci soient pleinement content de leur sort ? Une certaine familiarité est-elle possible et recommandable ? Relations avec les délégués du personnel ? Y a-t-il différences de mentalité entre agents des 3 départements : faut-il en tenir compte et comment ? Y a-t-il inconvénients graves à renoncer à la publication d'instructions en 2 langues et aux tableaux d'aptitude régionaux particuliers aux 3 départements ?* »

Pour recevoir une telle demande, René SCHWEYER devait faire partie des personnes en vue lors de la Libération. Dans l'étude de sa fin de carrière professionnelle et à l'occasion de sa mise à la retraite d'office (voir chapitres suivants), nous nous posons la question de savoir si une telle position sociale pouvait ou non susciter des jalousies et de l'agacement.

Dans les documents familiaux en notre possession, nous n'avons pas trouvé trace des réponses apportées par René SCHWEYER.

VI. La carrière professionnelle après la guerre

Dans une lettre du 30 novembre 1945, le chef du Service de l'exploitation rappelle la « rapide et brillante carrière » de René SCHWEYER :

« Il est à remarquer, d'autre part, que M. Schweyer ayant été nommé chef de gare de 2^{ème} classe le 1^{er} août 1938, n'aurait certainement pas été promu chef de gare de 1^{ère} classe au 1^{er} octobre 1939. Je considère que la date du 1^{er} octobre 1945 qui a été fixée pour la nomination de M. Schweyer au grade de chef de gare principal de 2^{ème} classe n'est pas de nature à le désavantager étant donné sa rapide et brillante carrière. »

A. La mise à la retraite d'office de René SCHWEYER le 1^{er} août 1955

René SCHWEYER a l'obligation de partir à la retraite le 1^{er} août 1955 à l'âge de 63 ans (= 62 ans + 1 an pour enfants à charge) à la demande de son employeur et sans avoir le choix de travailler plus longtemps. Sa hiérarchie et ses collègues lui offriront un document manuscrit avec leurs signatures et leurs souhaits de longue et heureuse retraite.

Le 30 juin 1959, René SCHWEYER conteste devant le conseil des prud'hommes de Mulhouse de sa mise à la retraite d'office à 63 ans alors que pour les agents « F » de la SNCF, cela aurait dû être à l'âge de 65 ans ; et demande de paiement de la somme due comme s'il avait travaillé. Au terme d'une longue procédure de 3 ans, la Cour d'appel de Colmar confirme la condamnation de la SNCF à payer les dommages et intérêts (85% le paiement de la différence entre le salaire qu'aurait touché René SCHWEYER et la pension qu'il a perçue).

B. Les aspects politiques de son implication dans la Résistance

De par son métier et ses compétences (meneur d'hommes), de par sa participation active à la Résistance de février 1942 à septembre 1944, René SCHWEYER était devenu au sortir de la guerre un acteur incontournable au sein de la SNCF et dans la vie sociale. Incontournable, mais sûrement gênant. La SNCF lui accorde le titre de fonctionnaire honoraire en juillet 1955 : est-ce pour faire avaler la pilule de la mise à la retraite d'office le 1^{er} août 1955 ?

Mon grand-père s'est-il montré trop intransigeant dans le management du personnel de la SNCF ? Continuait-il après la guerre à être un empêchement de collaborer en rond ? N'a-t-il pas mélangé ses sentiments et ses valeurs de résistant avec son travail à la SNCF, alors que l'air du temps était à la réconciliation ? En tout cas, il devait déranger.

Certains passages du livre de Raymond Ruffin, *Ces chefs de maquis qui gênaient* (Presses de la Cité, 1980) peuvent très bien s'appliquer à ce qu'a vécu mon grand-père : René SCHWEYER n'était pas chef de maquis, mais avait des responsabilités comme responsable local du BCRA-Réseau Béarn de Culmont-Chalindrey. « *L'épreuve passée, c'est le temps des habiles et la revanche de ceux qui manquèrent de courage.* »

VII. Distinctions et décorations reçues par René SCHWEYER

A. Distinctions et décorations décernées par la Nation

1. Le 1er septembre 1945 : Citation du Général de Gaulle : René SCHWEYER Agent P1. Diplôme avec gravure et croix de Lorraine :

Agent P1 SCHWEYER René

*Répondant à l'appel de la France en péril de mort, vous avez rallié les Forces Françaises Libres
Vous avez été de l'équipe volontaire des bons compagnons qui ont maintenu notre pays dans la
guerre et dans l'honneur*

Vous avez été de ceux qui, au premier rang, lui ont permis de remporter la victoire !

*Au moment où le but est atteint, je tiens à vous remercier amicalement, simplement, au nom de la
France !*

1^{er} septembre 1945 Signé Charles de Gaulle



4-P281-SCHWEYER René-Citation Agent P1-FFL-01 09 1945

2. Le 15 mars 1948 : Croix de chevalier du Mérite social :

Le ministre du Travail et de la Sécurité sociale a conféré la Croix de chevalier du Mérite social à René SCHWEYER pour services rendus au Comité National de Solidarité en faveur des Victimes de guerre à Mulhouse. Fait à Paris le 15 mars 1948. Signé Daniel MAYER (Remise par Préfet le 19 11 1948).



L'ordre du Mérite social fut créé par décret en date du 24 octobre 1936 en France. Sous l'égide du ministère du Travail, il avait pour vocation à récompenser les personnes ayant rendu des services désintéressés et dévoués aux œuvres mutualistes et sociales. Le Mérite social comportait trois classes : **chevalier**, officier et commandeur. Pour pouvoir rejoindre l'ordre du Mérite social il faut être âgé de trente ans, jouir de ses droits civils et justifier 5 ans de service rendu.

4-P282-SCHWEYER René-Chevalier du Mérite social-Diplôme Croix-15 03 1948

3. Médaille commémorative des services volontaires dans la France libre, décernée le 05 novembre 1949 :

Le ministre des Armées certifie que Monsieur SCHWEYER René a droit au port de la médaille commémorative des services volontaires dans la France libre en application des prescriptions du décret N° 46.742 du 4 avril 1946.

Enregistré sous le numéro : 31.520

À Paris le 5 novembre 1949, le président de la commission de contrôle



La médaille commémorative des services volontaires dans la France libre a été créée par le décret n°46-742 du 4 avril 1946. Le général de Larminat, président de l'Association des Français libres, en est à l'origine. C'est en effet en 1945 qu'il adresse un rapport au ministre des Armées dans lequel il souligne que la création d'une telle décoration permettrait de récompenser les non-combattants ralliés à la France libre, notamment les hommes et femmes des services administratifs. Le droit au port de cette médaille fut reconnu à toute personne pouvant justifier de sa qualité de membre des Forces françaises libres. Un décret de décembre 1957 a fixé la date de forclusion en juillet 1958. On compte environ **42 000 titulaires**. Cette décoration peut encore être accordée, à la condition qu'une reconnaissance des services dans la France libre soit intervenue avant la date de forclusion.

4-P52-SCHWEYER René-Médaille services volontaires France libre-05 11 1949

4. Le 05 mars 1959 : Courrier d'attribution de la Médaille de la France Libérée signée par le ministre Raymond TRIBOULET (résistant, ministre des Anciens Combattants dans le Gouvernement de Michel Debré du 08/01/1959 au 14/04/1962).

5. René SCHWEYER recevra ensuite la Médaille de la France libérée le 1er juin 1960 « pour sa participation à la libération de la France ».

Créée par le décret du 12 septembre 1947 sous le nom de médaille dite « de la reconnaissance de la France libérée », elle prit son nom définitif (**médaille de la France libérée**) avec le décret du 16 juin 1948. Elle était attribuée par le ministère de la Défense et des Anciens Combattants, lequel délivrait un diplôme. Elle pouvait être décernée "**aux ressortissants français ou alliés ayant apporté une contribution notable à cette libération**" (Décret n° 47-1808 du 12 septembre 1947).

6. Fondation de la Résistance et musée de la Résistance

René SCHWEYER est répertorié comme résistant agent P1 dans la base de données du [musée de la Résistance en ligne \(1940-1945\)](#) de la Fondation de la Résistance

The screenshot shows the profile page for René SCHWEYER on the 'Musée de la Résistance en ligne' website. The page includes a navigation menu with categories like 'EXPOSITIONS', 'MÉDIAS', 'LIEUX', 'PERSONNES', and 'ÉVÉNEMENTS'. The profile details are as follows:

- Stat-civil**: Né(e) le/en 8 juillet 1892 à Mulhouse.
- Profession en 1940**: Chef de gare.
- Domicile en 1940**: Mulhouse.
- Résistance**: Lieux d'action : Alsace; Organisation de Résistance : Réseau Béarn du 15 février 1942 au 30 septembre 1944.
- Commentaires**: Qualité d'agent P1; Décédé à Mulhouse le 26 avril 1966.
- Décorations et récompenses**:
 - Médaille de la France libérée
 - Médaille commémorative des services volontaires dans la France libre
 - Chevalier du Mérite social
 - Médaille d'honneur des Chemins de fer
- Sources complémentaires**: Service historique de la Défense, Vincennes : GR 16 P 542021.
- Album d'images**: Includes a portrait of René SCHWEYER, a document titled 'René SCHWEYER', and other historical photos.

Créée officiellement en 1993, la Fondation de la Résistance assume trois missions essentielles :

- sauvegarder la mémoire de tous les actes individuels et collectifs, ayant marqué la Résistance intérieure et extérieure contre l'occupant nazi entre 1940 et 1945, en encourageant notamment la recherche historique dans ce domaine, et lutter contre toutes les formes de négationnisme ;
- transmettre aux jeunes générations et à la société civile les valeurs individuelles et collectives qui motivaient les acteurs de la Résistance sous toutes ses formes ;
- pérenniser la mémoire des associations d'anciens résistants ne pouvant plus exister par elles-mêmes.

Le département AERI de la Fondation de la Résistance (anciennement Association pour des études sur la Résistance intérieure) assure notamment la gestion du musée de la Résistance en ligne, un site portail de référence sur la période 1940-1945.

René SCHWEYER est également répertorié à la page « [Titres, homologations et services pour faits de résistance](#) » du site [Mémoire des hommes](#)

The screenshot shows the profile page for René SCHWEYER on the 'Mémoire des Hommes' website. The page includes a navigation menu with categories like 'Présentation', 'Conflits et opérations', 'Territoires français et expéditions', 'Recrutement et parcours individuels', and 'Arts'. The profile details are as follows:

- SECONDE GUERRE MONDIALE**: n°1/1
- René SCHWEYER**: Né(e) le/en 08-07-1892 à Mulhouse (68 - Haut-Rhin, France)
- Carrière**:
 - Famille résistance: forces françaises combattantes (FFC), forces françaises libres (FFL)
 - Nom du réseau des forces françaises combattantes: BEARN
- Cote(s)**: Service historique de la Défense, Vincennes GR 16 P 542021
- Géographie historique**: L'ancienne commune de Dornach est un quartier de Mulhouse depuis 1914. Brunstatt est un quartier de Mulhouse depuis 2016.

B. Distinctions et décorations décernées par la SNCF

1. Médaille d'honneur des chemins de fer – Médaille d'argent - décernée le 04 août 1943 à Culmont-Chalindrey (52)

Créée par décret du 19 août 1913, la médaille d'honneur des chemins de fer est une médaille d'honneur du travail, décernée à l'ancienneté aux employés et ouvriers des chemins de fer d'intérêt général ou local qui peuvent justifier de 30 années minimum de service (décret initial), avec un échelon unique en argent.



4-P278-SCHWEYER René-Médaille d'honneur en argent des chemins de fer-Diplôme-04 08 1943

Elle récompense, compte tenu de leur qualité et de leur durée, les services rendus dans leur emploi par les agents et ouvriers français et ressortissants de l'Union française ou des États protégés, en service dans les chemins de fer.

2. Médaille d'honneur des chemins de fer - Médaille de vermeil – décernée le 14 août 1952 à Mulhouse-Ville (68)

Le décret du 19 mars 1919 institua la médaille de vermeil. La médaille d'honneur des chemins de fer comporte trois échelons depuis 1977 (le décret du 28 mars 1977 crée un échelon or) : Argent : 25 années de services, Vermeil : 35 années de services, Or : 38 années de services. Une palme en or est accrochée sur le ruban.

3. Le 28 juin 1955 : Notification du titre de fonctionnaire honoraire en tant que « chef de gare principal de 1ère classe honoraire ».

Définition : distinction conférée discrétionnairement à certains **fonctionnaires** ou à certains membres des professions libérales qui quittent définitivement leurs fonctions et **qui leur permet de conserver leur titre** et certaines prérogatives ou distinctions honorifiques de leurs anciennes fonctions.

4. Le 28 avril 1959 : Diplôme de citation à l'ordre de la SNCF « pour sa belle conduite pendant l'Occupation ».



4-SCHWEYER René-Diplôme de citation à l'ordre de la SNCF le 28 avril 1959

Renseignements sur « citation à l'ordre » pour les militaires :

Une **citation à l'ordre** est une récompense militaire française donnée pour mettre en valeur un acte remarquable, généralement pour le courage ou l'énergie dont a fait preuve le récompensé au combat.

Un soldat ou une organisation (commune, unité militaire) peut être cité à l'ordre du régiment, de la brigade, de la division, du corps d'armée, de la région, de l'armée ou de la Nation.

Une **citation à l'ordre de l'armée** est une sanction positive se matérialisant sous la forme de textes décrivant les comportements récompensés. Ces textes sont insérés dans des diplômes que reçoivent soit le soldat honoré, soit les familles dans le cas de citations posthumes.

Christophe SCHWEYER

Décembre 2022